



Commission scolaire
des **Patriotes**

Rapport annuel

2017-2018





MOT DE LA DIRECTRICE

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

En cette quatrième année à l'école de la Pommeraie, c'est avec enthousiasme que je vous présente le rapport annuel 2017-2018. L'année scolaire 2017-2018 a permis de poursuivre la mise en place des moyens ciblés afin d'atteindre les objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ). Vous trouverez dans les pages suivantes, diverses informations concernant la vie à l'école de la Pommeraie.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard du développement de notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier). Il serait hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées cette année. Toutefois, je souhaite rendre avec justesse tous les efforts et les réussites réalisés pendant l'année scolaire afin de rendre fiers les enfants, les parents, l'équipe-école ainsi que la communauté. Il est intéressant de constater la belle évolution des résultats en mathématiques qui est directement liée à l'accompagnement dans le développement professionnel dans cette discipline, et ce, depuis 4 ans. Cette année, nous avons débuté un accompagnement pédagogique en écriture. Ce qui sera à poursuivre en 2018-2019.

Également, je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel de l'école pour un engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents de la confiance qu'ils nous manifestent ainsi que de leur appui.

Ce rapport se veut le reflet du vécu, des réalisations de notre communauté éducative.

Bonne lecture!

Milena Joa
Directrice



RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Celui-ci était composé de six parents, de quatre enseignants, d'une représentante du personnel de soutien, d'une représentante du service de garde. En 2017-2018, le conseil d'établissement s'est réuni à 8 occasions. Il a été amené à adopter, à approuver, à donner son avis ou a été informé sur différents dossiers :

- Le budget de l'établissement;
- Les principes d'encadrements financiers des frais chargés aux parents;
- Les frais chargés aux parents;
- La grille-matières 2018-2019;
- Les Normes et modalités de l'évaluation 2018-2019;
- Le code de vie (règles de conduite et mesures de sécurité);
- L'organisation scolaire 2018-2019;
- Le plan de répartition de la clientèle en lien avec l'arrivée de la nouvelle école à Mont-St-Hilaire;
- La vie à l'école et au service de garde;
- Les règles de régie interne du service de garde;
- La convention de gestion et de réussite éducative;
- Le choix du fournisseur des photos scolaires;
- Le renouvellement de l'entente avec notre service de traiteur;
- L'adoption de la mesure financière « On bouge au cube »;
- Les critères de sélection d'une direction d'école;
- La consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Patriotes;

Un parent du conseil d'établissement siégeait au comité de parent à la commission scolaire, et ce, au besoin. Il assurait un suivi à chacune de nos rencontres. La présence d'un conseiller municipal en tant que représentant de la communauté nous apporte des informations pertinentes au développement de notre communauté. Nous vous invitons à consulter nos procès-verbaux sur notre site Internet <http://delapommerai.e.csp.qc.ca/administration/#conseil-detablissement>

Daniel-Éric St-Onge
Président du conseil d'établissement



PROFIL DE L'ÉCOLE ET DES SERVICES OFFERTS

L'école de la Pommeraie est située dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire. En 2017-2018, elle accueillait 356 élèves répartis en 17 groupes. Ces derniers proviennent de la ville de Mont-St-Hilaire et de la ville d'Otterburn Park.

COMPOSITION DE NOTRE ÉQUIPE-ÉCOLE

2	enseignantes au préscolaire
15	enseignantes au primaire
4	spécialistes (anglais, musique, éducation physique)
1	secrétaire
2	concierges
4	surveillantes du midi
1	technicienne en service de garde
11	éducatrices en service de garde

LES SERVICES PROFESSIONNELS ET SOUTIEN OFFERTS

- Psychologie
- Psychoéducation
- Orthophonie
- Infirmière et intervenante sociale du C.L.S.C.
- 1 Orthopédagogue (100%)
- 1 Orthopédagogue (20% en ajout de service)

LE SERVICE DE GARDE

Fréquentation régulière :	205 enfants
Fréquentation sporadique :	35 enfants
Dîneurs :	105 enfants

Les éducatrices et les surveillantes assuraient l'animation des activités et l'encadrement des élèves. Plusieurs activités stimulantes ont été réalisées lors des journées pédagogiques et cela reflète le dynamisme de l'équipe! De plus, le spectacle du service de garde est un événement rassembleur pour toutes les familles.



RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

- Achat de livres pour la bibliothèque de l'école afin de bonifier les bibliothèques dans les classes.
- Perfectionnement des enseignants en écriture et sur le lien d'attachement;
- On bouge au cube!
- Bonification des livres de classe en soutien à l'enseignement par la littérature
- Achat de matériel d'éducation physique.
- Ajout d'une ressource pour accompagner les élèves de la classe multiniveaux
- Réaménagement de notre bibliothèque
- Mise en place de récréations animées
- Ajout de ressource en psychoéducation
- Ateliers d'ergothérapie au préscolaire.

Sur le plan financier, nous terminons l'année scolaire 2017-2018 avec un surplus tant au niveau du budget de fonctionnement de l'école que du service de garde. Des mesures de suivis rigoureux ont été poursuivies afin d'assurer une saine gestion financière. La situation financière de l'école et du service de garde. Nous avons également bonifié le plan d'effectif initial par l'ajout des services en orthopédagogie (20% d'ajout), en éducation spécialisée ainsi qu'en soutien mathématique afin de soutenir les élèves éprouvant des difficultés scolaires et sur le plan des habiletés sociales.

AUTRES PROJETS ET BONS COUPS :

- Mois de la nutrition;
- Mois de l'activité physique;
- Défi scientifique en 4^e année (projet catapultes);
- Projet GPS;
- Salon des auteurs;
- Projet jeunes leaders;
- Spectacle de la chorale;
- Spectacle du service de garde;
- Projet de motricité en éducation physique;
- Récréations structurées;
- Activité piscine au CÉGEP Édouard-Montpetit;
- Semaine Hibou dans le cadre de la prévention intimidation;
- Les pauses actives dans les corridors;
- Force 4;
- Carnaval d'hiver;
- Visite des amis à 4 pattes de la fondation MIRA;
- Ateliers d'écriture en classe;
- Présentation de la chorale;
- LIPDUB;
- Formation sur l'attachement;
- La Guignolée.



BILAN DE MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (CGRÉ)

Dans sa mission d'instruire, de socialiser et d'instruire les élèves, notre réussite et CGRÉ prévoyaient la mise en place de moyens afin de maximiser les capacités des élèves à lire, à écrire, à résoudre des problèmes mathématiques ainsi qu'à développer les habiletés sociales. **Puisque nous sommes en période de transition vers notre projet éducatif, je vous présenterai pour l'année 2017-2018, l'analyse des taux de réussite des évaluations du ministère afin de nous permet de faire le portait de la situation.**

LECTURE

OBJECTIF : D'ici juin 2018, augmenter de 1% les résultats moyens atteints en 2016-2017 en lecture à chacun des cycles.	CIBLE : Résultats moyens en lecture de garçons 2016-2017 1 ^{er} cycle : 81% 2 ^e cycle : 79% 3 ^e cycle : 75,6% Résultats moyens en lecture des filles 2016-2017 1 ^{er} cycle : 84% 2 ^e cycle : 82% 3 ^e cycle : 82%
MOYENS MIS EN PLACE: ▪ Mettre en place un programme de fluence pour les élèves ciblés est indispensable pour la fluidité (exactitude + vitesse). ▪ Utiliser un programme de conscience phonologique au préscolaire qui prépare les élèves à la 1^{re} année dans leur apprentissage de la lecture. ▪ Enseigner selon l'approche des 5 au quotidien en 5^e année apporte des progrès sur la motivation en lecture. ▪ Réaliser des cercles de lecture qui stimulent les garçons à lire. ▪ Suivre rigoureusement les élèves ayant des fragilités en lecture ce qui permet d'offrir un soutien rapide et cohérent avec leurs besoins et de faire les ajustements adéquats. ▪ Utiliser la littérature jeunesse comme dispositif d'enseignement. ▪ Bonifier nos livres de bibliothèques et livres de classe suite à l'analyse de la bibliothécaire de la CSP. ▪ Formation sur les dispositifs en lecture. ▪ Début d'accompagnement sur l'évaluation et les pratiques évaluatives en lecture. ▪ Utilisation de la synthèse vocale pour soutenir des élèves à besoins particuliers en lecture.	
RÉSULTATS OBTENUS AUX ÉPREUVES DU MEES: Taux de réussite 2017-2018 Épreuve CSP 2^e année : Filles : 92% Garçons : 87,5% Épreuve MEES 4^e : Filles : 91,3% Garçons : 86,2% Épreuves du MEES 6^e : Filles : 92,9% Garçons : 92%	RECOMMANDATIONS/AJUSTEMENTS : Poursuivre le même objectif.



ÉCRITURE

OBJECTIF : D'ici juin 2018, augmenter de 1% moyenne en écriture atteinte en 2016-2017, à la fin de chacun des cycles.	CIBLE : Résultats moyens en écriture des garçons 2016-2017 1^{er} cycle : 79 % 2^e cycle : 80 % 3^e cycle : 71% Résultats moyens en écriture des filles 2016-2017 1^{er} cycle : 83% 2^e cycle : 82% 3^e cycle : 79%
MOYENS MIS EN PLACE: ▪ Enseigner les règles du code d'autocorrection. ▪ Enseigner les stratégies de correction en écriture. ▪ Donner des dictées innovantes. ▪ Entraîner les élèves à appliquer les stratégies d'autocorrection. ▪ Enseigner l'écriture cursive dès la première année. ▪ Mettre en place les ateliers d'écriture ▪ Projet structures de phrases dans les classes. ▪ Utilisation du prédicteur de mots ainsi que des logiciels de traitement de textes pour des élèves à besoins particuliers en écriture.	
RÉSULTATS OBTENUS: RÉSULTATS OBTENUS AUX ÉPREUVES DU MEES: Taux de réussite 2017- 2018 Épreuve MEES 4^e : Filles : 96,4% Garçons : 96,6% Épreuves du MEES 6^e : Filles : 96,4% Garçons : 100%	RECOMMANDATIONS/AJUSTEMENTS : Poursuivre le même objectif.



BILAN DE MISE EN OEUVRE

MATHÉMATIQUE

OBJECTIF : D'ici juin 2018, augmenter de 1% les résultats moyens des élèves en mathématique à la fin de chacun des cycles.	CIBLE : Résultats moyens en mathématiques 2016-2017 1^{er} cycle : 83% 2^e cycle : 80% 3^e cycle : 80%
MOYENS MIS EN PLACE: ▪ Réviser et ajuster la planification annuelle en mathématique, et ce, à tous les niveaux assurent le développement des compétences en respect avec les programmes de formation. ▪ Enseigner le référentiel commun pour accompagner les élèves dans la réalisation des SAÉ. ▪ Participer à la formation sur le concept du nombre en 1^{re} année et en 2^e année. ▪ Enseigner explicitement les stratégies en mathématique afin de soutenir les élèves dans leurs recherches et dans les analyses de l'information. ▪ Entraîner les élèves dans l'utilisation des stratégies en situation résoudre.	
RÉSULTATS OBTENUS AUX ÉPREUVES DU MEES: Taux de réussite 2017-2018 Épreuve MEES 6^e : Filles : 89,34% Garçons : 88 %	RECOMMANDATIONS/AJUSTEMENTS : Poursuivre le même objectif.



SENTIMENT DE SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

Tel que prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, vous trouverez ici-bas un compte rendu des intentions réalisées dans le cadre du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école.

Le Rapport du Groupe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (SEVEQ) dresse un portrait positif de la situation dans notre école. Globalement, 99% des répondants (parents-équipe-école et élèves du 2^e et 3^e cycle) se sentent en sécurité à la Pommeraie. Une augmentation de 1% depuis la dernière cueillette en 2014-2015. Les questions du sondage étaient présentées sous 5 aspects :

- Climat et vie scolaire;
- Lieux à risque à l'école;
- Manifestations de violence à l'école;
- Interventions pratiquées par le personnel scolaire;
- Besoin de formation.

- Révision du code de vie avec l'équipe-école.
- Poursuite du comité collaboration école et SDG afin d'arrimer les transitions.
- Participation au projet Ribambelle pour intervenir au préscolaire.
- Semaine de Hibou.
- Mise en place des récréations coup de pouce et des récréations animées.
- Organisation par ateliers de jeux au service de garde.
- Plusieurs interventions ont été réalisées par la direction et l'ensemble du personnel afin de contrer les comportements inadéquats, suivi rigoureux. Les parents ont été associés aux démarches.
- Aucun rapport sommaire n'a été produit à la direction générale.
- Toutes les dénonciations réalisées par les élèves et les intervenants ont été traitées.